Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1048

Artikel: Des verts et des pas mûrs
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020946

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HUMEUR

Des verts et des pas mûrs

(*jg*) C'est l'été; la saison des fruits. On trouve de tout à la Migros et à la Coop, des melons, des abricots, des framboises, des mûres, bientôt des prunes. Oui, mais dans quel état ?

Prenez les melons, par exemple. Une bonne partie de ce délice estival est produit dans le sud de la France. Ils sont commercialisés à Cavaillon, qui est un très grand marché de gros, centralisant toutes les productions de Provence. Il se trouve que très souvent les seuls melons que l'on trouve dans nos magasins sont verts, durs et sans goût.

Or, il y a environ 350 kilomètres de Cavaillon à la frontière suisse. Les opérations de dédouanement de denrées périssables ne doivent pas prendre si longtemps que ça. Il semble qu'un melon mûr devrait pouvoir se trouver sur la table du consommateur moins de 24 heures après son achat au MIN (marché d'intérêt national, selon la délicieuse terminologie française) de Cavaillon. Et ce n'est pas une question de distance: sur les étals parisiens, à plus de 800 kilomètres de Cavaillon, les melons sont parfaits. Et pour prendre une référence encore plus exotique, tous ceux qui ont été dans les villes de la côte est des Etats-Unis ont remarqué l'excellente qualité de ces péponides qui sont produits à l'autre bout du pays.

Admettons que quelque obscure réglementation empêche de mettre sur la table du consommateur des melons mûrs, quoique l'on puisse toujours en trouver à des prix prohibitifs dans des épiceries de luxe. Venons-en alors aux baies, aux «petits fruits» comme on disait. Les mûres ou les meurons, les framboises, les groseilles sont en général vendus dans des emballages en forme de berceaux, en carton ou en plastique. Il est presque immanquable de devoir en jeter une partie, les fruits situés au fond de l'emballage étant attaqués par une moisissure blanchâtre.

Le problème du conditionnement et de la distribution de produits ne pouvant en aucun cas être conservés est évidemment redoutable. Mais la moisissure est-elle donc inévitable ? L'emballage n'intervient-il pas trop tôt ? Nous sommes prêt à accepter l'idée que la fatalité est seule responsable, comme on dit lors des accidents d'avion, et que nos grands magasins ont autre chose à faire que de se préoccuper de la satisfaction de l'amateur de mûres.

Parlons maintenant des abricots. On le sait, dans le souci de défendre les producteurs locaux, les importations sont interdites pendant la période de cueillette des abricots valaisans. Le résultat se traduit généralement par la mise en vente d'abricots à peine mûrs, fades et sans saveur. Pourtant quelques heures de camion seulement séparent l'abricotier valaisan de l'étal fribourgeois ou genevois, aucune formalité douanière ne vient ralentir ce transport et les producteurs valaisans connaissent leur métier. Où est l'erreur ?

En ce qui concerne les productions suisses l'affaire est entendue. Une conception un peu pervertie de la solidarité confédérale fait qu'il est très malséant de se plaindre ou de critiquer ce qui peut se passer dans le canton voisin. Le soutien aux producteurs de fruits, ou les subventions quasi-automatiques votés par les Chambres aux viticulteurs les mauvaises années font partie d'un espèce de non-dit de la politique fédérale. Il y a là un véritable tabou... pas si éloigné que ça, au demeurant, du pseudo-choix laissé au consommateur dans les grandes surfaces. C'est comme si, là aussi, il y avait un accord implicite: je suis un grand distributeur, je vous garantis des prix raisonnables, ils montent moins que vos loyers, mais en échange ne protestez pas trop et accommodez-vous de ce que je vous offre ! Ainsi va le protectionnisme rampant... ■

---

matière de sécurité intérieure, de lutte contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants et le crime organisé, de contrôle de l'immigration extraeuropéenne. Par un amalgame restrictif *terrorisme + drogue + immigration + asile,* la libre circulation devient un problème de «contrôle des personnes à la frontière». Elle est assimilée (les droits des migrants et le droit d'asile qui en dépendent) à la politique de sécurité. L'asile est noyé dans l'immigration. Bien que la libre circulation des personnes implique des éléments de sécurité, peut-on assimiler ces deux objets distincts ? Une question complexe d'échanges, d'exercice de droits positifs fondamentaux, de créativité sociale ne peut être confinée à une question de police (et bientôt d'armée). Les deux domaines devraient être séparés. Les échanges sont vitaux pour la survie et l'avenir économique, politique, culturel de la Suisse. Ils seront freinés par une logique de forteresse.

La commission voudrait voir la Suisse adhérer au Service d'information Schengen (SIS) dont les données sont accessibles à toutes les polices européennes. Les conditions de récolte et d'usage des informations sont loin d'être claires, a souligné le parlement européen. Par ailleurs, la définition restrictive du mandat par le DFJP, la composition (presque exclusivement policière) de la commission, la logique du secret sont une mise en cause de règles de la vie démocratique. Par une confrontation des opinions, la passion cède (un peu) le pas à la raison. Le dossier des migrations devrait être largement débattu. Or le mode de constitution et de travail de cette commission ont jusqu'à maintenant empêché un vrai débat, une vraie réflexion. Moins que de «déficit de sécurité», c'est surtout de «déficit démocratique» que l'on doit parler.

Préoccupée par la situation, la Coordination Suisse Asile est en train d'effectuer une série de démarches et d'avancer une proposition: la constitution d'un observatoire permanent et indépendant concernant la circulation des personnes. Elle s'attache également à renforcer le débat dans le cadre de la préparation des quatrièmes Assises européennes sur le droit d'asile qui auront lieu à Rome en automne 1992. Aura-t-elle un écho ? Espérons-le, car elle n'est de loin pas la seule concernée. ■

Le texte d'appel aux assises se trouve dans le livre *1992: Europe et Droit d'Asile,* CETIM, Genève. 20 francs.

Opération ratée

Malgré la résiliation du contrat de reprise par *24 Heures* et le débauchage de deux journalistes par le *Nouveau quotidien*, l'agence BRRI de Roger de Diesbach continuera de vivre, grâce à un contrat d'exclusivité pour la Suisse romande (exception faite du *Pays*) signé avec *La Suisse*. Tout laisse penser qu'Edipresse, propriétaire de *24 Heures,* espérait voir le BRRI rendre l'âme, ce qui aurait supprimé une agence travaillant sur un créneau que vise également le *Nouveau quotidien*, à paraître dès septembre et détenu à 65% par Edipresse... ■